

car il y a des enfants de 5 ans qui sont déjà carencés. Ils suivent l'école jusqu'au certificat d'étude, ce qui fait en moyenne jusqu'à 12/13 ans. Et à ce moment-là, ils quittent le centre pour laisser la place à des plus jeunes en difficulté.

– *Comment as-tu été accueillie par les responsables des centres nutritionnels ? Et as-tu senti si le courant passait entre elles et toi par rapport aux propositions que vous amenez pour la gestion des centres ?*

– Sans aucun doute, nous avons été accueillies comme des amies. Nous avons vu la plupart des sœurs il y a quatre ans, nous avons passé de très bons moments avec elles. Les Malgaches sont très chaleureux et très accueillants, presque trop, car finalement l'accueil et toutes les festivités sont de rigueur mais cela cache parfois la réalité.

Nous avons pris les repas en compagnie des sœurs, cela nous a permis de les écouter et de nous expliquer sur les changements d'organisation que nous souhaitons. Elles ne se posent pas trop de questions en ce qui concerne la gestion et elles essaient de réaliser ce qu'on leur demande. Le souci cette année concerne surtout la scolarisation des enfants. Il y a quatre ans nous avons pris la décision de financer les scolarisations mais nous avons constaté que des enfants s'incrustaient dans le centre sous prétexte de suivre des études. Nous avons été déçus de voir l'âge d'un certain nombre d'entre eux accueillis au centre. C'est depuis ce temps là que nous accueillons les enfants jusqu'au certificat d'études uniquement. Nous avons pu expliquer cela aux parents, venus nous poser beaucoup de questions à ce sujet, avec le concours d'une interprète. Nous en avons profité pour leur rappeler que l'association PLN était surtout une association qui avait choisi de s'occuper de la nutrition des enfants et permettre ainsi aux enfants d'être mieux nourris pendant la période de croissance.

– *Bien sûr, tu rentres de Madagascar, mais PLN a aussi en charge un centre en Colombie, le centre Luisito à Bogota, peut-être peux-tu nous donner quelques informations rapides ?*

– Ce centre a été créé pour aider et accueillir des enfants cancéreux qui avaient besoin d'un traitement. Le centre de cancérologie se trouve à Bogota et un de nos amis qui fait partie de l'association maintenant et qui travaillait avec ce centre, a découvert qu'il n'y avait ni hôtellerie, ni accueil pour les malades, donc ne venaient se faire soigner que ceux qui habitaient à côté ou ceux qui avaient les moyens d'aller à l'hôtel. Donc nous avons ouvert ce centre qui accueille les enfants pendant la durée de leur traitement. Nous les prenons en charge complètement. Ils sont internes et nous assurons les trois repas par jour.

Actuellement, il y a une quinzaine d'enfants au centre qui viennent avec leur maman car ils sont très jeunes pour beaucoup.

Le centre Luisito est en train d'évoluer puisque le centre de cancérologie a évolué lui aussi, avec possibilité de traitements dans d'autres villes que Bogota. Ce qui fait qu'il y avait moins d'enfants cancéreux demandeurs d'hébergement. Les responsables ont choisi d'accueillir d'autres enfants dont certains subissent de graves opérations et ont besoins de rééducation, donc il y a toujours une quinzaine d'enfants accueillis mais pas uniquement des cancéreux.

– *Pour assumer tous les objectifs définis en assemblée générale, PLN reçoit les cotisations libres d'une centaine de familles adhérentes et organise quelques manifestations tout au long de l'année. Peux-tu nous donner quelques dates ?*

– Une des grandes manifestations prévues, c'est la vente de tulipes le samedi 31 janvier et le dimanche 1^{er} février 2009. Celles-ci sont vendues généralement à la sortie des églises avec accord des prêtres locaux, puisque nous

n'avons pas le droit de les vendre sur le domaine public. Mais cette année à Monnaie, le magasin Atac a accepté de nous ouvrir ses portes. Il y aura une vente le vendredi 30 et le samedi 31 janvier 2009 dans la galerie marchande. Ensuite, il y aura un repas champêtre dont la date n'est pas encore arrêtée mais qui est habituellement le deuxième dimanche du mois de juin où l'on accueille tous ceux qui veulent partager le repas avec nous.

En dehors de ces deux manifestations, certaines écoles privées proposent d'organiser "des bols de riz" au moment du carême. D'autres associations proposent un concert, un thé dansant, donc nous sommes à l'écoute de toutes les propositions qui sont très variées.

– *Peux-tu nous dire quelques mots sur le partenariat que nous avons au sujet des enfants d'Ethiopie ?*

– Nous aidons une association qui s'occupe de scolarisation. Elle avait quelques soucis pour nourrir les enfants qui venaient à l'école. C'est un partenariat, nous donnons 200 euro par mois et c'est cette association qui gère l'utilisation de cette somme. Nous sommes à l'écoute d'une centaine d'enfants accueillis dans cette école d'Ethiopie en Afrique.

– *En conclusion, combien d'enfants sont-ils concernés par l'activité de l'association PLN, à longueur d'année et ce, depuis plus de vingt ans ?*

– Nous avons fait le total des enfants accueillis chaque jour dans les différents centres :

Madagascar à Ambohimena : 53 enfants dans la banlieue d'Antirabe, à Ambolotara : 60 enfants dans la brousse, à Ampatana : 250 enfants dans la banlieue d'Antsirabe.

Ethiopie : 50 enfants

Colombie à Bogota : 15 enfants avec leur maman



Nous arrivons à un total de 443 repas servis par jour, tous centres nutritionnels confondus.

Nous allons essayer d'assumer notre engagement dans la continuité.

– *Merci Christiane, pour toutes ces précisions.*

(Propos recueillis par Maurice Grez)

Contact : voir annuaire des associations page 20

sans être pessimistes, on peut penser que ce qu'une réglementation a établi, une autre pourrait l'abroger.

Nous devons donc rester vigilants.

Et nous voulons pouvoir compter sur les modériens pour nous soutenir s'il en était besoin.

Aujourd'hui, tout va presque bien (à part quelques camions... égarés sans doute!). Pourvu que cela dure!

Collectif Monnaie RN 10

Contact : voir annuaire des associations page 20

histoire

L'origine du toponyme

Les Belles-Ruriers... ce toponyme est attesté à Monnaie dès 1564, mais on le trouve souvent, jusqu'aux XVII^e - XVIII^e siècles, plutôt orthographié « les Berruries », voire « la Beruerie ». Ainsi dans une lettre écrite en 1712 un gentilhomme tourangeau Anne-René d'Espinay, chevalier, dit avoir rencontré aux « Berruries » l'intendant de Poitiers Y. M. de la Bourdonnaye. Ce nom de lieu-dit ne semble d'ailleurs pas spécifique à notre commune : on relève aussi l'existence d'une Berruerie à Mettray, cité comme fief par Carré de Busserolle, ainsi qu'à Saunay et à Cussay.

La version initiale de ce toponyme peut laisser penser, comme de nombreux noms datant de cette époque, qu'il s'est formé à partir d'un patronyme, Berruer, auquel on a accolé le suffixe « erie ». Cette hypothèse se trouve étayée par le fait qu'on relève, dans les registres paroissiaux de Monnaie au XVII^e siècle, plusieurs familles du nom de Berruer ou Beruer.

Le nom de Belles-Ruriers semble s'imposer définitivement au cours du Siècle des Lumières. Certainement le résultat d'une déformation phonétique, mais nettement plus poétique, il peut être interprété comme « les Belles-Campagnes ». C'est d'ailleurs sous cette appellation que figure le lieu-dit et le château sur la carte de Cassini établie à la fin du XVIII^e siècle.

Une simple métairie au départ

Au départ la propriété n'est qu'une simple métairie, plutôt isolée, à quelques kilomètres au sud-ouest du bourg de Monnaie et relevant du fief du Crochet de Rochecorbon.

Au XVI^e siècle elle aurait appartenu successivement à un certain Jehan Juste, grand sculpteur tourangeau, « imagier du roi et seigneur de la Bondinière à Chanceaux-sur-Choisille », puis à François Jorret, attesté comme propriétaire des Belles-Ruriers et Fontenay à Monnaie en 1568. Ce dernier porte bien d'autres titres : seigneur de Vaufoinard à Rochecorbon, seigneur du Val-de-Coudre à Chambray en 1556 (certainement par le biais de sa femme Marie Travers), il est aussi conseiller du roi et maire de Tours en 1570-1571.

Le XVII^e siècle marque un nouveau changement de propriétaire, et de statut : le 28 septembre 1600 la terre des Belles-Ruriers est érigée en fief en faveur d'un certain Claude Barentin, chanoine et archiprêtre de l'église de Tours. André Montoux nous apprend que ce dernier tenait ce domaine de messieurs les chanoines et chapitre de l'église de Tours (cathédrale Saint-Gatien) suivant une déclaration faite par celui-ci dans un acte passé devant M^e Frédérieux et Lombard, notaires à Dunkerque le 15 avril 1601. L'exploitation agricole comprend alors 84 arpents de terres labourables et de

Le fief des Barentin en Touraine (1600-1770)

La famille Barentin est originaire de Picardie et du Vendômois. En 1723 elle prouve sa noblesse depuis Pierre Barentin, commissaire des Guerres, vivant en 1589. Son blason est « d'azur, à trois fasces, la première d'or, les deux autres ondées, d'argent, la première surmontée de trois étoiles de même ».

Les Barentin constituent aux XVII^e et XVIII^e siècles une célèbre famille de noblesse de robe (ou de cloche), à l'image des Colbert et des Le Tellier. Grands serviteurs de la monarchie, ses membres vont fournir au royaume plusieurs secrétaires d'État, maîtres des requêtes, intendants et même un président du Grand conseil sous Louis XIV et un Garde des Sceaux sous Louis XVI.

Honoré Barentin

Celui qui va faire des Belles-Ruriers une résidence tourangelles digne de ce nom est Honoré Barentin, probablement fils de Claude Barentin. Dès 1603, les registres paroissiaux de Monnaie font mention d'Honoré Barentin, seigneur des Belles-Ruriers, conseiller du roi... marié à damoiselle Anne du Hamel.

Haut et puissant personnage, notre homme multiplie les casquettes et les fonctions prestigieuses, tant au niveau national que régional. Conseiller d'État, intendant de justice et de finances en 1616, secrétaire du roi en 1627, trésorier des parties casuelles... le sieur de Charonne-Barentin est un proche du pouvoir royal sous la régence et fidèle serviteur de Louis XIII.

Très souvent retenu par ses fonctions à Paris, il sillonne aussi le royaume et suit la cour dans ses déplacements, mais il prend le temps de venir en Touraine où il exerce des responsabilités importantes en tant qu'échevin de Tours (les échevins et le maire constituent le Corps de ville). On apprend, par un bail signé en 1609, qu'il est aussi seigneur de Monnaie, titre jadis porté par les Mesnager, seigneurs du Mortier. On ignore comment s'est effectué le changement de titulaire pour cette seigneurie. Un peu plus tard, en 1632, M. Barentin achète à messire François Rousselet, marquis de Château-Renaud, la mouvance du

fief de Bourdigal et de la Genette, appartenant à l'abbaye de Marmoutier. L'implantation des Barentin à Monnaie se confirme... Ambitieux, disposant de capitaux importants, ils cherchent clairement à étendre leur assise foncière, base de la considération et de la réussite. Ils ne se contentent pas d'ailleurs de collectionner les titres : depuis qu'ils ont acquis les Berruries, les Barentin vont construire et très vite transformer le domaine agricole en une véritable « châtellenie ».



Un grand domaine à Monnaie : le château des Belles-Ruriers



bois (environ 55 ha). Curieusement on apprend que Claude Barentin, sieur de Barriès (peut-être des Berruries), a épousé Marie Jorret... Est-ce une simple coïncidence? On peut penser que Marie était peut-être la fille du maire de Tours, l'ancien propriétaire des lieux.

Avec les Barentin, commence alors pour la propriété une autre destinée. Elle va progressivement se transformer en château et restera dans cette grande famille pendant plus d'un siècle et demi.

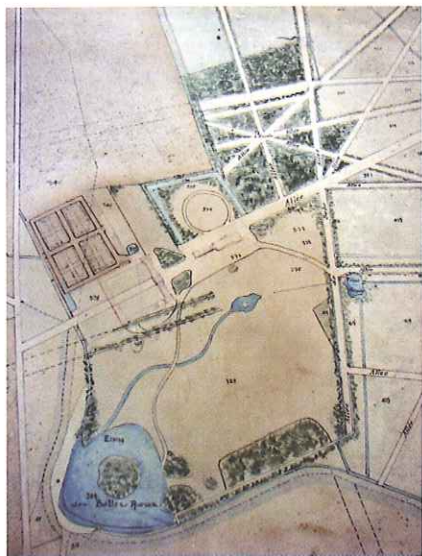
vigilance

Collectif Monnaie RN 10

Restons vigilants...

Un camion peut en cacher un autre !

Le pire n'est jamais sûr. C'est une formule que l'on emploie souvent pour se rassurer. Nous faisons nôtre la formule inverse. Le mieux n'est jamais sûr. Pétitions, manifestations, courriers, banderoles sur la route et visites aux autorités... notre association a joué son rôle pour que la circulation des camions sur la « Rue Nationale » soit interdite de jour comme elle l'était de nuit. Mais,



Le pigeonnier

Dès 1611 le domaine des Belles-Ruriers se dote d'un magnifique pigeonnier, une des plus belles fuies de Touraine selon les spécialistes. Côté pratique des anciens : la date (probable) de la construction a été gravée au-dessus de la porte d'entrée. Il se dresse au midi du château actuel, au milieu de la grande pelouse, posé en légère surélévation sur un petit étang qui lui sert de douves. Il faut imaginer la fuie dans son environnement initial : au début du XVII^e siècle elle était au centre d'une grande cour entourée par les communs de la métairie. Ces derniers, disposés en U autour du pigeonnier, existaient encore au milieu du XIX^e siècle. Ils figurent très nettement sur le plan du cadastre napoléonien établi en 1818. On peut aussi les repérer sur un autre plan conservé au château et dressé en 1854 quand les Belles-Ruriers étaient la propriété de M. de Lonlay. Aujourd'hui tous ces bâtiments, de construction antérieure à celle du château, ont disparu, hormis le colombier, seul vestige de l'exploitation agricole telle qu'elle se présentait il y a quatre siècles...

Pourquoi les Barentin, nouveaux (et nobles) propriétaires, ont-ils commencé les aménagements de leur domaine par la construction d'un pigeonnier ? C'est simple : il convient de marquer immédiatement le territoire possédé et faire voir qui on est. Chacun sait que le « droit de fuie » fait partie des grands droits seigneuriaux. C'est d'ailleurs plus qu'un simple privilège : c'est un marqueur social. Il sert à montrer non seulement la noblesse, mais aussi la richesse du seigneur local. En principe, le nombre de trous de boulin (niches à pigeons) de l'édifice est proportionnel à la surface du fief dont il dépend : en général, un trou de boulin équivaut à un journal de terre possédé en fief. Autrement dit, la puissance du seigneur et l'étendue de ses terres se mesurent au nombre de pigeons qu'il possède.

Ce colombier, comme beaucoup de fuies, adopte une forme circulaire, mais il est curieusement coiffé d'une toiture à quatre

niveaux superposés, surmontés d'un lanternon, ce qui lui donne des allures de pagode chinoise... Ce toit est-il d'origine ? ou refait par la suite quand l'architecture des Lumières raffole des « chinoiseries » ? Les trois derniers niveaux, ajourés pour le passage des pigeons, sont de forme octogonale. Comme on le constate souvent, une corniche en saillie ceinture à mi-hauteur l'édifice. Elle permet de se prémunir des animaux grimpeurs (rats, belettes, fouines, putois ou loirs). Son originalité et son bon état de conservation ont fortement contribué à son inscription, en 1989, à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (1). Pénétrons à l'intérieur... très bonne surprise nous attend : le colombier a conservé sa structure de bois composée ici de deux échelles tournantes autour d'un pivot central, mécanisme ingénieux permettant de faciliter le nettoyage des nids et le ramassage des œufs... une collecte qu'il convient de faire régulièrement si l'on ne désire pas être vite débordé par la prolifération étonnante de ces joyeux volatiles.



Comptons les trous de boulines... environ 1530 niches, ce qui correspond à approximativement plus de 200 hectares de terres arables. Un beau domaine... et surtout une belle basse-cour évaluée à 2000 pigeons. En théorie, les oiseaux se nourrissent sur leurs terres... mais bien souvent ils déciment aussi les récoltes des paysans aux alentours. Une calamité souvent dénoncée, d'autant plus qu'il est interdit de tuer les prédateurs puisqu'ils appartiennent au seigneur. Mais sous l'Ancien-Régime, le pigeonnier n'est pas seulement destiné à affirmer ostensiblement son rang social : c'est aussi une entité économique aux ressources multiples. La chair des pigeons est appréciée et servie régulièrement à la table du propriétaire, et leur fiente, appelée colombine, est un excellent engrais (guano) pour fumer les jardins. Ses principes fertilisants sont particulièrement recherchés pour la culture de la vigne.

Le premier château

Après le colombier, le château... Honoré Barentin est certainement le constructeur du premier corps de bâtiment édifié, d'après Montoux, vers 1634. Il correspond à l'immeuble constituant l'aile gauche de la façade méridionale de l'actuel château. Une bâtisse classique, assez sobre, composée d'un seul niveau : un rez-de-chaussée surélevé auquel on accède par des petits Perrons, et flanqué initialement à l'est et à l'ouest de deux pavillons en légère saillie au nord. Le tout est recouvert d'une haute toiture en ardoise, percée de lucarnes à fronton triangulaire,



surmontées d'une plus petite et alternant avec des oculi (œil de bœuf). L'édifice comprend une chapelle installée dans un des pavillons. La façade de ce premier château aurait toutefois été remaniée lors de la construction, dans son prolongement, de la partie datant du XIV^e siècle, et le pavillon est à depuis disparu.

Ce manoir a probablement été élevé à l'emplacement d'anciens bâtiments fermant le U de la métairie : une belle cave voûtée courant sous l'édifice, mais moins large que lui, en est certainement un vestige, tout comme, à l'arrière du château, la grande esplanade bordée d'anciennes douves asséchées, bien visibles encore sur le plan du cadastre napoléonien. La métairie, restée face au château, continue à fonctionner. L'exploitation est d'ailleurs louée à un fermier le sieur Trahan.

Honoré Barentin décède quelques années plus tard à Paris le 10 mai 1639 dans sa soixante-quinzième année. Il ne laisse pas de descendants en ligne directe.

Son testament fait à Paris le 4 avril 1639 et déposé pour minute à M^e Lainé, notaire à Paris, montre son attachement au château. Il désigne son neveu Charles Barentin, maître des Comptes, comme héritier de sa « maison des Belles-Ruriers en Touraine », mais en fixant des clauses bien précises : celui-ci doit s'engager à la maintenir en bon état, à la transmettre après son décès à son fils aîné, et ce dernier doit respecter les mêmes obligations et la céder à son tour à son propre fils, et ainsi de suite pour toutes les générations qui se succéderont par la suite. Il est précisé que la succession doit se faire uniquement de mâle à mâle, et que chaque héritier potentiel sera dans l'obligation d'ajouter le nom d'Honoré, donc celui du généreux donateur,

(1) Inscription aux monuments historiques suggérée par A. Montoux et rendue effective par arrêté du 8 juin 1989.

à son propre nom... Un tantinet mégalo et un brin misogyne, Honoré Barentin, mais après tout, un tel héritage vaut bien quelques contraintes...

Les héritiers d'Honoré Barentin

Conformément à ces dernières volontés, la propriété restera dans la famille jusqu'en... 1770 ! Après avoir appartenu à Charles Barentin, elle passe à son fils Jacques-Honoré (1626-1689). Marié à Madeleine Perrot de la Malmaison notre nouveau seigneur demeure le plus souvent à Paris « en son hostel... rue du Jardinot, paroisse Saint-Cosme ». Car celui qu'on nomme bientôt le hault et puissant seigneur messire Jacques-Honoré Barentin accède à des fonctions importantes auprès de Louis XIV : Maître des requêtes au Grand Conseil, intendant à Limoges, puis à Poitiers, premier président au Grand Conseil en 1665, et certainement jusqu'en 1689, année de sa mort (Madame de Sévigné en parle dans ses lettres), conseiller de Roy en tous ses Conseils en 1677... Ses responsabilités et charges diverses ne l'empêchent pas de venir en Touraine où ses séjours sont l'occasion pour les habitants de manifester leur considération :

- le 11 août 1648 le seigneur des Belleureries, Madaire, Monnaie et autres lieux vient bénir la petite cloche de l'église paroissiale
- le 11 septembre 1677 son épouse assiste comme marraine au baptême de Charlotte Proust, fille du fermier des Belles-Ruriers.

Toujours soucieux de valoriser son domaine de Monnaie, il l'agrandit en 1680 par l'acquisition de la métairie du Pineau, propriété de Marmoutier, qu'il échange, malgré le peu d'enthousiasme des moines, contre la mouvance de Bourdigal acquise par son grand-oncle. Visiblement la transaction, peu équitable, a été imposée à l'abbaye qui ne peut s'opposer à un tel personnage.

Après son décès en 1689, c'est son fils, Charles-Honoré, maître des requêtes, puis intendant de Flandre, qui hérite du domaine et de ses annexes. Mais il décide d'en faire don à son frère Charles, abbé des abbayes de Vaas et de la Boissière, comme témoignage de « la bonne amitié » qui les liait. Cette donation a été faite suivant contrat passé devant M^e Le Moine et son collègue, notaires à Paris en août 1696. La seigneurie des Belles-Ruriers échoit donc au frère cadet, un religieux, mais le contrat stipule que le dit Charles n'aura que l'usufruit de ces terres, et qu'à la mort de son frère Charles-Honoré les dites terres devront être substituées (cédées) au fils aîné mâle de ce dernier, conformément aux volontés du légataire initial. La présence de Charles Barentin à Monnaie est attestée en 1718 : il assiste à la bénédiction d'une cloche portant son nom.

Charles-Honoré décède prématurément en 1705, laissant deux enfants en bas âge. Quant à son frère abbé, il meurt bien plus tard en 1723. A sa majorité Charles-Amable-Honoré, le fils aîné de Charles-

Honoré, prend la relève. Digne héritier d'une lignée prestigieuse, on le voit tour à tour exercer les fonctions de maître des requêtes, intendant de La Rochelle en 1737, puis de l'Orléanais en 1747, poste géographiquement assez proche de ses racines tourangelles.

Difficile néanmoins de savoir si au cours du XVIII^e siècle les Barentin viennent souvent dans leur « maison » de Monnaie. Tous continuent à occuper des postes importants soit à Paris, soit en province, et avec le temps leurs liens semblent se distendre avec la Touraine. Le domaine continue à être loué à des fermiers : en 1713 Louis Bechot, en 1734 René Bechot, sont attestés comme fermier des Belles-Ruriers ; en 1758 et en 1768 « la terre et ferme des Bellesruriers » est affermée à David Bacot. Tous jouissent de revenus confortables et font partie des gros bonnets du village.

Le dernier Barentin à reprendre le flambeau de l'héritage tourangeau est Charles-Louis-François de Paule, fils de Charles-Amable-Honoré. Né à Paris en 1738, avocat général de sa Majesté au Parlement de Paris, c'est un proche de Louis XV, promis lui aussi à une belle carrière. En 1788 il sera nommé garde des sceaux par Louis XVI, à la suite de Lamoignon. Il ne garde pas le domaine des Belles-Ruriers. Suite au décès de son père intervenu en 1762, il vend toutes ses propriétés le 26 juin 1770 à M. Antoine François de Lonlay pour la somme de 94000 livres. L'acte est passé devant deux notaires au Châtelet de Paris dont M^e Baron.

La propriété de la famille de Lonlay (1770-1914)

À partir de 1770 le nouveau propriétaire de la « terre, châtellenie et fief de Monnaie, domaine de Boisrougeolles, de Lignou, La Carte, Bordebure, Boissoleil, La Godellerie » est donc Monsieur Antoine-François de Lonlay de la Tirardière du Breuil, ancien capitaine au régiment de la Marine. Au moment où l'acte d'acquisition est signé, il demeure à Saint-Didier, près d'Alençon.

Les de Lonlay, originaires de Normandie et de Bretagne, font partie de la vieille noblesse : une famille d'écuyers de pères en fils depuis 1553, comme en témoigne la généalogie fournie par Antoine François en 1772, afin de bénéficier d'un privilège exorbitant réservé à cette époque au sang bleu : l'exemption de taille. Leurs armoiries sont « d'argent à trois porcelets de sable, à la fleur de lys de gueules posée en cœur de l'écu ».

Né dans la paroisse de Romporoux, diocèse de Sées, Antoine-François est fils de François de Lonlay, écuyer, et Marie-Anne Dumesnil de Saint-Didier. Il épouse le 10 février 1767 Marie-Catherine-Andrée Roy Courson de la Venade, fille de Robert, écuyer, chevalier de Saint Louis, notaire de Saint-Pierre de la Martinique, et de Marie-Dorothee-Jehanne des Rivières. La famille de Courson est bien

connue à la Martinique. C'est d'ailleurs sa belle famille qui l'aide à régler l'achat de la propriété : 80000 livres lui sont envoyées de la Martinique et de Saint-Domingue par Madame de la Venade, sa belle-mère, et Messieurs Roy de Courson de la Venade, ses beaux-frères, à valoir en déduction de ce qui revient à sa femme pour la succession de son père.

La famille de Lonlay et ses domaines vont réussir à passer les années troubles de la Révolution sans trop de dommage. Antoine François siège à l'assemblée générale de la noblesse élue en 1789 à l'occasion des États Généraux. Son épouse est même choisie comme marraine du drapeau de la Garde nationale lorsqu'il reçoit sa bénédiction à l'église en juin 1790. Néanmoins les choses se gâtent quelques jours plus tard, le 14 juillet, lorsqu'il s'agit de prêter serment fédératif... Antoine François s'est d'abord abstenu, puis s'est finalement exécuté, non sans avoir insulté au passage quelques citoyens qui l'avaient à l'œil et semblaient douter de son patriotisme...

Trois ans plus tard c'est la Terreur. On déclare la patrie en danger et la chasse aux ennemis de la Révolution est ouverte. À Monnaie, tout citoyen suspect doit désormais être arrêté sur le champ. Plusieurs habitants vont ainsi être l'objet d'une étroite surveillance. Le citoyen de Lonlay n'échappe pas à la vigilance. Ses meubles sont mis sous scellés et le 23 mars 1793 le maire, Sylvain Rouault, suivi du procureur et du greffier, se transporte aux « Berruries » pour en vérifier l'état. Il ouvre deux armoires mais ne découvre que « des chapeaux et meubles à l'usage des dames »... donc aucun papier compromettant pour le maître des lieux. C'est le soulagement...

La famille de Lonlay ne fera pas partie de ceux qui doivent émigrer. Mieux : dès que l'orage est passé, elle va fournir à la commune un maire qui, avec Alfred Tiphaine, détient un record de longévité à ce poste : Antoine Marie Adrien de Lonlay, le fils d'Antoine, né à Fort-Saint-Pierre de la Martinique en 1767. Après un début de carrière dans l'armée, notre militaire accepte d'exercer les fonctions municipales sous le Premier Empire et les conserve jusqu'en 1855, année de son décès, soit près de quarante-huit années !



C'est lui qui fait élever la deuxième partie du château, à l'est, dans le prolongement (mais en saillie vers le sud) du corps de logis construit par Honoré Barentin, avec toutefois un étage de plus. Le pavillon est de la première construction a disparu, du moins

histoire

visiblement car la partie ouest de la nouvelle bâtisse est certainement venue se superposer en façade à cette partie de la demeure initiale. Au dessus des deux portes d'entrée, côté nord et côté sud, le maître des lieux a fait installer une plaque, surmontée de ses armoiries, et sur laquelle a été gravée une citation tirée des Bucoliques de Virgile.



Les bâtiments de ferme entourant le pigeonnier face au château sont toutefois conservés. Ce n'est que plus tard qu'ils seront rasés, dégageant ainsi l'espace s'étendant devant la grande demeure. De nouvelles constructions à usage agricole sont ensuite édifiées à l'ouest du château dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Vastes et fonctionnelles, percées de porches élégants marquant désormais l'entrée du domaine au levant, ces installations font des Belles-Ruriers le modèle type d'une exploitation agricole très moderne pour l'époque. Sans doute construite en même temps que ces bâtiments, on peut encore admirer, dans leur prolongement côté nord, une très belle orangerie.

Monsieur de Lonlay décède aux Belles-Ruriers le 20 juillet 1855. Il ne laisse pas d'enfants. La propriété revient à son neveu M. René Adrien de Russon, qui revêt également l'écharpe de maire portée si longtemps par son oncle... Il doit gérer au mieux le délicat dossier du passage de la voie ferrée sur le territoire de sa commune ainsi que les expropriations engendrées. Il est d'ailleurs le premier concerné car la ligne prévue (rajoutée au crayon sur le plan de 1854) passe au départ par les bois des Belles-Ruriers. M^{me} de Russon aurait alors su jouer de son charme (elle en avait beaucoup) pour obtenir des ingénieurs une modification du tracé... M. de Russon meurt le 12 janvier 1871 alors



que le château traverse à nouveau une période difficile : le 20 décembre 1870 il se retrouve au coeur de la fameuse bataille de Monnaie. Cette fois ce sont les prussiens qui envahissent la bâtisse et s'en servent comme base de tir contre les français. Le château est complètement dévasté par les uhlands. Rempli de blessés, il sert même d'hôpital à l'ennemi.

M. de Russon décède sans enfants. Les Belles-Ruriers et les nombreuses fermes possédées sur Monnaie, ainsi qu'un moulin, des bois, le tout s'étendant sur 528 hectares et évalué à 720644 francs de l'époque sont légués à ses neveux. Cependant sa veuve conserve l'usufruit de ces propriétés jusqu'à son décès survenu en 1912 à Paris.

Deux ans plus tard, le 2 juin 1914, les Belles-Ruriers sont vendues à M. et M^{me} Arthur Duthoo, déjà locataires des lieux depuis 1907. M. Arthur Duthoo, originaire d'Auxerre où son père était pépiniériste, est le fondateur des Nouvelles-Galeries de Tours. Quant à sa femme, Germaine, née Delaleu, elle est la fille du propriétaire du moulin d'Artannes. Ils habitent à Tours, boulevard Béranger et veulent faire de la propriété un lieu de villégiature.

Un siècle avec les Duthoo

La nouvelle propriétaire, M^{me} Duthoo, souhaite apporter quelques transformations à l'ancienne demeure. Prête à engager des travaux importants, elle commande à l'architecte Boille un projet de rénovation destiné à faire des lieux une propriété plus conforme au goût de la Belle-Epoque. Mais la Première guerre mondiale éclate. Arthur Duthoo meurt de maladie et les plans resteront dans leurs cartons. Une fois de plus la bâtisse a résisté....

Les Belles-Ruriers ont réussi à traverser le XX^e siècle, mais en affrontant à nouveau les vicissitudes du temps. Les allemands occupent le château en 1940, le vidant de ses richesses et de ses souvenirs, emportant notamment une belle collection de livres et des armes. Une trace de leur passage est longtemps restée gravée sur une table : le dessin d'une croix gammée.... qu'une employée du château a eu beaucoup de mal à faire disparaître ! Après la guerre le château continue à être occupé, cette fois par des AFAT (Auxiliaires Féminines de l'Armée de Terre) qui, elles aussi quittent les lieux en emportant quelques souvenirs ! Mais la famille Duthoo a assuré la continuité grâce à Jean Duthoo, le fils aîné d'Arthur. Administrateur de la Société française des Nouvelles Galeries, mais aussi maire de Monnaie de 1959 à 1971, il aime le monde de la terre et s'intéresse de près à la gestion de l'exploitation agricole. C'est en effet, un passionné d'agriculture. Les pommes produites par des pommiers, plantés à l'intérieur du domaine, sont commercialisées aux Nouvelles Galeries. Mais, comme elles ne sont pas traitées, elles n'ont pas très bel aspect et se vendent mal.

Aussi M. Duthoo abandonne-t-il les pommiers au profit de noyers qu'il soigne avec beaucoup d'attention. Il lui arrive aussi de poser son chevalet sur la pelouse et d'immortaliser sur la toile l'élégante silhouette du château dans son écrin de verdure.

Ce qui n'était au départ qu'une résidence de vacances devient à partir des années 50 le



point d'ancrage de la famille. Un événement a marqué l'histoire du château au cours du XX^e siècle : le 18 juillet 1964, M. Jean Duthoo célèbre le mariage de sa fille, Françoise avec M. Jean Planchon. Le banquet a lieu dans le parc sous des tentes dressées à cet effet.

Jean Duthoo décède en 1992. Depuis cette date, c'est son fils Hubert qui a repris les rênes de la propriété. Très boisé et donc riche en gibier, le domaine est propice à la chasse. Les chasses à courre qui s'y déroulaient autrefois n'ont plus lieu aujourd'hui, mais on continue à y chasser au fusil dès que l'automne commence à roussir les frondaisons du parc.

Claude Delage
Jacqueline Verger

Sources :

Archives de l'étude de Monnaie.
André Montoux - Monnaie, les Belles-Ruriers dans Vieux logis de Touraine - Deuxième série - p. 143 à 145 (C.L.D., Tours, 1975).
Luc Normand-Tellier - Face aux Colbert, les Le Tellier, Vauban, Turgot... et l'avènement du libéralisme 1987 (Statesman Presse de l'Université du Québec, 1987).
François Alexandre Aubert de la Chesnaye - Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et... (1786, Vol 15).
Jean-Baptiste Pierre Jullien de Courcelles, Nicole Viton de Saint Allais - Dictionnaire universel de la noblesse de France (Nobility 1821).
Henri Jouglu de Morens - Grand armorial de France (Paris 1934-1952 rééd 1975, 7 vol)

Remerciements

Nous remercions Messieurs Eric et Hubert Duthoo pour l'aimable accueil qu'ils nous ont réservé et pour les précieux renseignements qu'ils nous ont communiqués sur le château.

L'équipe municipale tient à féliciter les auteures de cet article pour la qualité de leur travail et les remercie vivement.



Vente et location de matériel médical
pour hospitalisation à domicile

Orthopédie

Pharmacie **BRUNEAU HOCQUINE**

69 rue Nationale - 37380 MONNAIE

Tél. : 02 47 56 10 36 • Fax : 02 47 56 18 84

Les Jardins du Lys



Résidence médicalisée
Accueil permanent et temporaire
Personnes valides, et dépendantes
Unité Alzheimer

Tél : 02 47 62 86 86

Entreprise Pascal Decharnia

Artisan et Fabricant

depuis 1990

Installateur agréé

Foyers Fermés



Foyers ouverts

Conduits de fumées-tubages

Habillage de cheminées
sur mesure



« L'Aujardière »

route de Vouvray - 37380 Monnaie
02 47 56 43 06 - 06 10 10 13 38
pascal.decharnia@wanadoo.fr

CLIM-CHAUFFE-CONFORT

Un métier, une passion pour le travail bien fait.

NOUVELLES ÉNERGIES : POMPE À CHALEUR, GÉOTHERMIE, PANNEAU SOLAIRE
PLOMBERIE, CHAUFFAGE, CLIMATISATION



Études, installations, entretiens, dépannages.

02 47 55 28 42

24 rue de la Mulotière - 37390 CERELLES • www.clim-chauffe-confort.com